



[Accueil](#) > [Actualités](#) > Ligne 18 : un métro à Palaiseau en 2024

Ligne 18 : un métro à Palaiseau en 2024

Ecoutez

Transport, Urbanisme, Démocratie locale

Jusqu'au 26 avril se déroule l'enquête publique sur le projet de ligne 18, un métro qui devrait relier Orly à Versailles en passant par Palaiseau. C'est le moment pour les palaisiens de demander une gare supplémentaire à Camille Claudel.



Adapter le réseau aux nouveaux besoins

Le réseau de transport en commun francilien s'est développé selon un schéma en étoile, logique quand l'offre d'emploi restait principalement concentrée sur Paris, mais dépassé depuis l'émergence de pôles économiques en dehors des murs de la capitale.

La demande de transports de banlieue à banlieue s'est affirmée progressivement. Les pouvoirs publics ont engagé la création de nouvelles lignes de transports en commun en rocade.

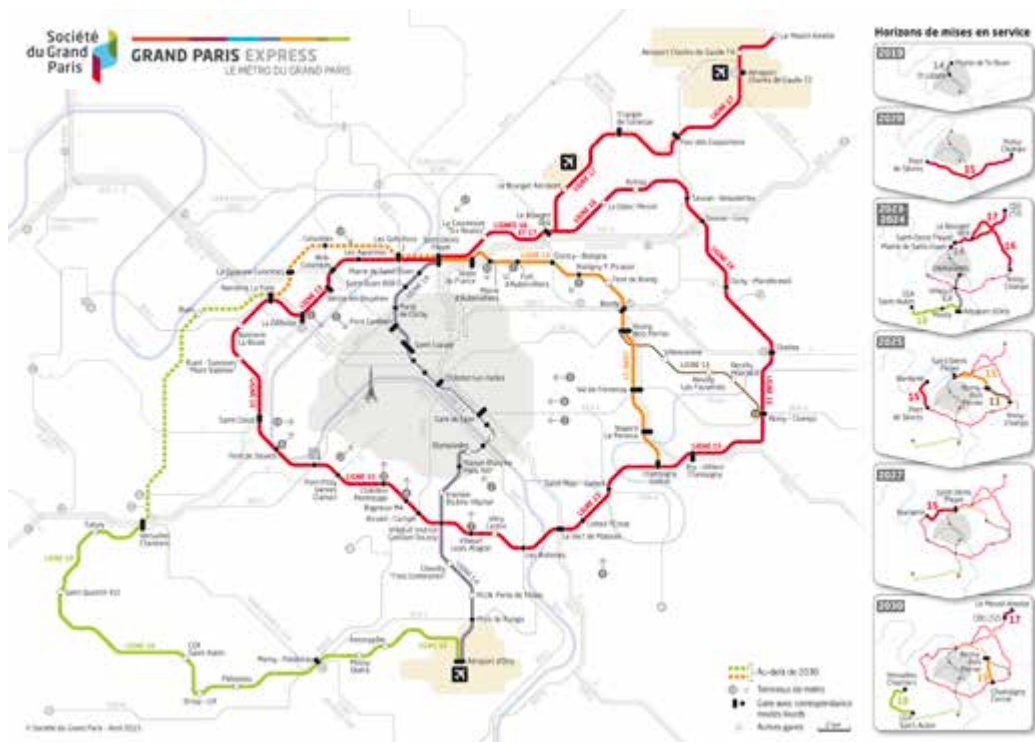
La ligne 18 s'inscrit dans le projet du Grand Paris

La première inscription d'une ligne 18 – la ligne verte - reliant Orly à Versailles passant par le Plateau de Saclay apparaît en 2010 dans le projet développé par la Société du Grand Paris et présenté au Débat Public.

En 2011, cette ligne est intégrée dans le réseau du Grand Paris Express, et confirmé depuis.

En juillet 2014, le gouvernement le place même en prioritaire prévoyant une accélération du calendrier pour que le premier tronçon de ce projet soit en service dès 2024 (et non 2027 comme initialement prévu).

Une ligne verte



De Versailles à Orly, en passant par le plateau de Saclay, la ligne 18 s'inscrit dans un patrimoine naturel et culturel d'exception.

De nombreuses entreprises, établissements universitaires et centres de recherche sont déjà présents sur ce territoire ou prévoient de s'y installer. La ligne 18 répondra aux besoins de déplacements des habitants, étudiants, chercheurs et salariés qui vivent, étudient ou travaillent à proximité.

Le métro offrira une alternative à la voiture et contribuera ainsi à préserver l'environnement en favorisant la transition vers une ville sobre en carbone.

Le calendrier de réalisation

- Du 12 mai au 12 juin 2015 : concertation renforcée
- Du 21 mars au 26 avril 2016 : enquête publique, préalable à la déclaration d'utilité publique
- Début 2016 : lancement des maîtrises d'œuvre
- Mi-2017 : démarrage des travaux préparatoires
- Mi-2018 : démarrage des travaux de génie civil
- 2024 : mise en service phase 1 (Orly>CEA)
- 2030 : mise en service phase 2 (CEA>Versailles)

La gare aérienne de Palaiseau

Située sur le plateau de Saclay, dans le quartier de l'Ecole polytechnique, la gare, aérienne, sera implantée sur le parking actuel du site de Danone, au croisement des avenues de la Vauve et Fresnel.

Temps de parcours prévu :

- Orly en 13 mn contre 55 mn
- Saint-Quentin en 11 mn contre 45 mn

20 000 voyages par jour attendus

Le site de maintenance sur Palaiseau

Le dossier d'enquête précise la localisation des dispositifs techniques nécessaires à la gestion de la ligne.

Ainsi, il est prévu d'accueillir à l'entrée de l'Ecole Polytechnique, sur une superficie de 6,5 hectares, le site de maintenance et de remisage nécessaire à la maintenance du matériel roulant (SMR), le site de maintenance des infrastructures (SMI) et

le poste de commande centralisé (PCC).

La commune émet aujourd'hui un avis réservé à l'implantation à cet endroit d'un tel dispositif car il se situe à proximité d'un espace boisé classé et d'espèces protégées, et il risque de créer une coupure supplémentaire entre les deux quartiers en développement sur le plateau (Camille Claudel et la ZAC Polytechnique).

La Ville demande que des études d'implantation sur un site alternatif (Corbeville par exemple) soient reprises et approfondies. Les habitants peuvent utiliser l'enquête publique pour soutenir cette position.

Du souterrain au viaduc

Le tracé de la ligne fera 35 km : 19 km de souterrain à 20 m de profondeur et 14 km en viaduc sur le plateau de Saclay, de l'École Polytechnique au golf national.

3 gares sont construites en aérien : Palaiseau, Orsay- Gif et CEA Saint-Aubin.

La hauteur du viaduc varie entre 7 et 11 mètres (niveau du rail).

La réalisation du viaduc et des gares aériennes fait l'objet d'une consultation internationale d'architecture pour garantir notamment la bonne insertion paysagère de l'ouvrage.

L'implantation au niveau du sol a été écartée car un métro automatique - donc sans conducteur - nécessite, pour des raisons évidentes de sécurité, un isolement total de la circulation : il serait donc infranchissable.



Un métro automatique

Le mode de conduite automatique prévu pour le métro du Grand Paris Express permettra une circulation des trains flexible, autonome et sûre pour une qualité de service optimale.

Un train circulera sur la ligne 18 toutes les 3 min en moyenne aux heures de pointe à une vitesse moyenne de 65 km/h. Accessible aux personnes à mobilité réduite, chaque train pourra accueillir environ 350 voyageurs et s'arrêtera dans toutes les gares.

Une autre gare à Camille Claudel ?

La ville et les Palaisiens demandent la réalisation d'une gare supplémentaire dans le prolongement du quartier Camille Claudel. Malheureusement, le dossier de l'enquête publique ne prévoit pas la mise en œuvre de cet équipement.

Mais l'introduction sur le réseau d'une gare supplémentaire est désormais possible depuis la loi NOTRe du 7 août 2015. Dans le cadre de l'enquête publique, la commune de Palaiseau rappelle donc sa volonté qu'une gare supplémentaire à moindre coût (car se situant au passage du souterrain à l'aérien) soit prévue pour assurer l'articulation entre Polytechnique et Camille Claudel.

Les Palaisiens doivent utiliser l'enquête publique en cours pour demander cette gare supplémentaire.

Les modalités de l'enquête publique

du 21 mars au 26 avril

Dossier d'enquête

avec informations sur le projet et registre légal d'observation à disposition au service Développement urbain, 5 rue Louis Blanc à Palaiseau.

Un site internet dédié

avec dépôt et consultation d'avis en ligne : www.enquetepublicueligne18.fr

4 réunions publiques

- Mardi 22 mars à Massy
- Lundi 4 avril à Versailles
- Vendredi 8 avril à 20h à Gif-sur-Yvette (Supélec - Amphithéâtre Janet - Plateau du Moulon - 3 rue Joliot Curie)
- Jeudi 14 avril à Guyancourt.

50 permanences des commissaires enquêteurs dont 4 à Palaiseau

- mardi 22 mars de 16h à 19h
- jeudi 31 mars de 14h30 à 17h30
- samedi 9 avril de 9h à 12h
- vendredi 22 avril de 14h30 à 17h30

Par courrier à adresser à :

M. le président de la commission d'enquête publique ligne 18

Préfecture de la région Île-de-France

DRIEA - UT75 Pôle urbanisme d'utilité publique

5 rue Leblanc

75015 Paris

Contact

Mairie de Palaiseau
91 rue de Paris - CS 95315
91125 Palaiseau cedex
Tél. : 01 69 31 93 00

Le lundi et du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h.

Météo de la ville de Palaiseau

[Voir la météo sur le site de Météo-France](#)